

Complètement à côté de la cible!

Le cinglant refus opposé par le peuple à l'initiative sur les salaires minimums est un plébiscite en faveur d'un marché du travail libéral. Et une leçon à retenir pour les syndicats. **Par Roland A. Müller**



Photo: Rob Lewis

Roland A. Müller est directeur de l'Union patronale suisse.

C'est on ne peut plus clair: les Suisses et Suissesses ne veulent pas d'une ingérence de l'Etat dans la fixation des salaires. Après leur non catégorique (65,3 pour-cent des suffrages) à l'initiative «1:12», ils viennent de rejeter plus massivement encore, par 76,3 pour cent des voix, l'initiative sur les salaires minimums. L'espoir des syndicats d'instaurer un diktat de l'Etat dans la politique salariale est ainsi définitivement balayé. Il faut aussi voir dans le résultat de ce scrutin un très vigoureux rejet de toute mesure étatique d'encouragement ou de contrainte dans la conclusion de conventions collectives de travail, en même temps qu'un signal sans équivoque sur les déclarations de force obligatoire (DFO) de CCT. S'écarter des conditions actuelles pour faciliter partout les DFO – au-delà des mesures de lutte prévues aujourd'hui contre les sous-enchères salariales abusives et répétées – n'est définitivement pas de mise. L'auto-détermination des intéressés demeure la référence ultime.

Le non à l'initiative sur les salaires minimums a été non seulement massif, mais aussi national. Les syndicats n'ont été suivis dans aucun canton. Ceux qui ont récolté 32 pour cent seulement des voix à Neuchâtel et 36 pour cent dans le Jura avaient des exigences qui dépassent complètement l'entendement de la base. Le peuple veut que les salaires et les contrats de travail se

négoient entre les travailleurs et les entreprises et que l'Etat reste à l'écart des questions salariales.

Le non sec opposé à l'initiative est un signal éloquent en faveur de notre régime de marché libéral et de notre place économique performante et compétitive. Les grandes et petites entreprises saines et innovantes sont le fondement de cette Suisse prospère qui est aujourd'hui un modèle de réussite. Un modèle auquel nous devons un taux de chômage incomparablement bas, un système de formation performant et des perspectives de développement dans toutes les parties du pays.

Mais surtout, ce résultat pose la question de savoir si les syndicats représentent encore les intérêts des travailleurs quand leurs exigences sont pareillement désavouées par la population. Leur politique d'association semble totalement contraire à l'activité syndicale de base qui est la défense d'intérêts collectifs. Et la ruine de leur crédibilité et de leur légitimité représentative peut avoir de funestes conséquences pour l'avenir. Leur comportement mine l'institution historique du partenariat social et provoque, parmi les employeurs, des attitudes de rejet. Or, devant les défis qui s'annoncent, il s'agit précisément de trouver des terrains d'entente avec les syndicats. Définir des solutions dans l'intérêt de tous et ne pas politiser au seul profit du syndicat devrait être l'objectif premier. Plutôt que de jouer aux dés en lançant des initiatives stériles, les syndicats seraient bien inspirés de mobiliser leurs forces plus utilement. S'ils ne changent rien après un examen autocritique, notre interlocuteur social risque de nous faire défaut, ce qui serait fatal pour l'application de l'initiative sur l'immigration de masse ou la réforme à venir de la prévoyance vieillesse. ■